Mis en ligne le 4 avril 2024,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Général des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240402-7-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-04-2024
Publication le : 02-04-2024

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 28 mars 2024

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 21

Date de convocation : 15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur José CORREIA DOS SANTOS donnant pouvoir à Gérald CANTOURNET, Monsieur Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Monsieur Florian GRENIER, Madame Laëtitia SERPAGGI, Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Madame Julie LADRET donnant pouvoir à Monsieur Brahim SAADI.

Monsieur Xavier HEDOU est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-7.1-047

Adoption du budget primitif 2024

Monsieur le Maire donne lecture du Budget primitif 2024 et de ses annexes.

Le Budget primitif s'établit de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 9 580 000 euros
Recettes : 9 580 000 euros (dont 1 051 505,42 € de report)

Section d'investissement :

Dépenses : 5 747 000 euros
Recettes : 5 747 000 euros (dont 162 213,78 € de report)

Soit un budget total de 15 327 000 euros.

.../...

AR-Préfecture de Grenoble

038-213805179-20240402-7-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 02-04-2024

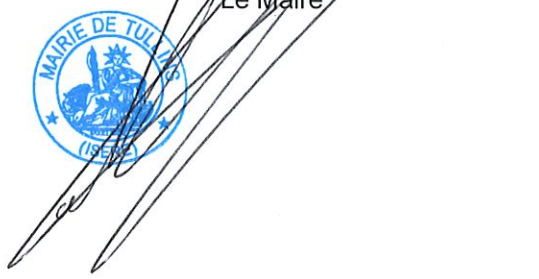
Publication le : 02-04-2024

Le Conseil municipal après avoir délibéré par :

3 voix contre (Eric GLENAT, Frank PRESUMEY et Xavier HEDOU),
18 voix pour,

- **Adopte** le budget primitif 2024 tel que présenté.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 2 avril 2024
Le Maire



AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240402-7-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-04-2024
Publication le : 02-04-2024

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES	V A

Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés 21
VOTES :
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 3

Le Maire, Gérald CLAVEURNET

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par Le maire (1),
A , le 28/03/2024

Le Secrétaire de séance,
Xavier HEDOU

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session
A , le 28/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Certifié exécutoire par Le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.